

# Association EXERCICES ET RENOUVEAU

## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE CONSTITUTIVE

Le 27/08/2016 à 10 heures, les fondateurs de l'association se sont réunis en assemblée générale constitutive au 8 route de la Gleyzette à Lacroix Falgarde (31120).

Sont présents :

- Joëlle Dulong, demeurant 23 rue Colbert 33000 Bordeaux
- Bertrand Godineau, demeurant 8 route de la Gleyzette 31120 Lacroix Falgarde
- Olivia Godineau, demeurant 8 route de la Gleyzette 31120 Lacroix Falgarde
- Maïté Irazoqui, demeurant 7 domaine de Gaillat - 64100 Bayonne
- Xavier Jahan sj, demeurant 19 rue Pasteur 31400 Toulouse
- Claire Labedan, demeurant 32 rue Faubourg Bonnefoy 31500 Toulouse
- Bernard Mazas, demeurant En Olivier 31590 St Pierre
- Evelyne Mazas, demeurant En Olivier 31590 St Pierre
- Christian Vivien sj, demeurant 60 place des Martyrs de la Résistance - 33000 Bordeaux

L'assemblée générale désigne Christian Vivien en qualité de président de séance et Olivia Godineau en qualité de secrétaire de séance.

Le président de séance met à la disposition des présents le projet de statuts et de règlement intérieur de l'association, puis il rappelle que l'assemblée générale constitutive est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- présentation du projet de constitution de l'association
- présentation des projets de statuts
- adoption des statuts
- désignation des premiers membres du bureau
- pouvoirs en vue des formalités de déclaration et publication

Le président expose les motifs du projet de création de l'association et commente les projets de statuts. Il ouvre la discussion. Un débat s'instaure entre les membres de l'assemblée. Après quoi, personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les délibérations suivantes :

1° délibération : l'assemblée générale adopte les statuts dont le projet lui a été soumis, débattu et amendé. Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

2° délibération : l'assemblée générale constitutive désigne en qualité de premiers membres du bureau :

- Président : Bertrand Godineau
- Secrétaire : Joëlle Dulong
- Trésorier : Bernard Mazas
- Vice-Président : Christian Vivien

3° délibération : l'assemblée générale constitutive fixe le montant de la cotisation à 10 € pour le premier exercice qui couvrira la période du 27/08/2016 au 31/12/2017.

Cette désignation est faite pour une durée fixée par l'article 11 des statuts. Les membres du bureau ainsi désignés acceptent leurs fonctions.

le président :  
Bertrand Godineau

la secrétaire :  
Joëlle Dulong



le vice-président :  
Christian Vivien

le trésorier :  
Bernard Mazas

